

**Avis Public**

Outremont  
**Montréal** 

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 6 août 2018, le conseil de l'arrondissement a adopté le règlement **AO-402** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (AO-374)* ».

L'objet dudit règlement vise à établir la tarification applicable dans le cadre de l'étude et le traitement de demandes reçues en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 16 août 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement  
Julie Desjardins, avocate

